

# Commune de Messancy : randonnée pédestre de 10 km.



Le départ se fait devant l'église au centre du village, en direction du lieu-dit « la Klaus » où est édifée une superbe chapelle offrant une vue imprenable sur le village de Turpange. Après une balade dans les bois, vous atteindrez une autre chapelle : « Notre-Dame de Lourdes ». Vous emprunterez ensuite un chemin en direction de l'ancienne chaussée romaine longeant la frontière luxembourgeoise, traversant ainsi de nombreux pâturages et terrains de culture.

